Etabli:
 15.08.2013
 Imprime le:
 15.08.13

 Produit:
 Engrais solide
 Code:
 1058

1. Identification de la substance/préparation et de la societé/entreprise

Nom du produit: Nom commercial: Cornufera Rasendünger Turbo

CAS-Nr EINECS/EC Index

Identité chimique: Mélange -- -- --

Utilisations identifiées: Engrais PC 12: Engrais

Producteur / fournisseur: Hauert HBG Dünger AG, CH-3257 Grossaffoltern. Tel.: ++041(0) 32 389 10 10

Information: Tel.: ++ 41 32 389 10 10 E-mail: info@hauert.com

Cas d' urgence: Centre Suisse d' Information Toxicologique Tel.: ++41 44 251 66 66 ou ++41 145

Vente / distributeur: Hauert HBG Dünger AG, CH-3257 Grossaffoltern. Tel.: ++041(0) 32 389 10 10

Information: Tel.: ++ 41 32 389 10 10 E-mail: info@hauert.com

Cas d' urgence: Centre Suisse d' Information Toxicologique Tel.: ++41 44 251 66 66 ou ++41 145

2. Identifikation des dangers:

Classification: <u>Classification selon directives CE 1272/2008 (CLP)</u>

Ne constitue pas une préparation dangereus au sens de directives CE 1272/2008 (CLP)

Classification selon directives 67/548/EWG ou 1999/45/CE

Ne constitue pas une préparation dangereus au sens de directives 67/548/EWG ou1999/45/CE

Désignation: Désignation selon les directives CE No 1272/2008:

GHS-Pictogrammes: Pas de désignation obligatoire.
GHS-Symboles: Pas de désignation obligatoire.
Mention d' avertissement: Pas de désignation obligatoire.

Substance déterminant danger: aucun Mention de danger: aucun

Conseils de prudence: aucun

Autres dangers: Nocif en cas d'ingestion.

Légère irritation possible.

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Etabli:	15.08.2013	Imprime le:	15.08.13
Produit:	Engrais solide	Code:	1058

3. Caractérisation des substances

Substances:

Mélange de seles mineraux (sulfates, phosphates de calcium, ammonium, potassium et de magnésie) et l'urée.

Composants.	Com	posants:
-------------	-----	----------

	CAS-Nr	EINECS/EC	Index	%
Sulfate d' ammonium	7783-20-2	231-984-1		45 - 60
Classification *) selon CE 1272/2	2008 (CLP):	aucun		
Classification *) selon 67/548/EV	VG ou 1999/45/CE:	aucun		
	CAS-Nr.	EINECS/EC	Index	%
Urée	57-13-6	200-315-5		15 - 25
Classification *) selon CE 1272/2	2008 (CLP):	aucun		
Classification *) selon 67/548/EV	VG ou 1999/45/CE:	aucun		
	CAS-Nr.	EINECS/EC	Index	%
Sulfate de potassium	7778-80-5	231-915-5		5 - 15
Classification *) selon CE 1272/2008 (CLP):		aucun		
Classification *) selon 67/548/EV	VG ou 1999/45/CE:	aucun		
	CAS-Nr.	EINECS/EC	Index	%
Chlorure de potassium	7447-40-7	231-211-8		3 - 8
Classification *) selon CE 1272/2	2008 (CLP):	aucun		
Classification *) selon 67/548/EWG ou 1999/45/CE:		aucun		
	CAS-Nr.	EINECS/EC	Index	%
Ammonium dihydrogénophosphate	7722-76-1	231-764-5		10 - 15
Classification *) selon CE 1272/2008 (CLP):		aucun		
Classification *) selon 67/548/EWG ou 1999/45/CE:		aucun		

^{*)} Si des phrases-codes sont mentionnées, voir sous pt. 16.

4. Premiers secours

Après inhalation

Indications générales En cas d'inhalation de substances issues de la décomposition thermique des produits: Repos, air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

En cas d'inhalation de substances issues de la décomposition thermique des produits: Repos, air frais.

En cas de doutes, ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau En cas de contact avec la peau: laver les parties touchées à l'eau et au savon.

Consulter un médecin si l' irritation persiste.

Après contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux / les muqueuses: rincer abondamment à l'eau pendant 15 minutes.

Consulter un médecin si l' irritation persiste.

Après ingestition En cas d'ingestion: rincer la bouche et boire de l'eau en grande quantité.

Douleurs abdominales. Sensation de brûlure. Nausées. Vomissements. Diarrhée. Choc ou collapsus.

En cas de malaise, consulter un médecin.

Indication pour le médecin

retardés. Risque de méthémoglobinémie.

Traitement symptomatique.

Etabli:	15.08.2013	Imprime le:	15.08.13
Produit:	Engrais solide	Code:	1058

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d' extinction appropriés Moyens d' extinction appropriés: Eau, resp. Adapter aux mesures d' extinction à l' environement.

Moins efficace les agents d'extinction: la poussière, du sable, de CO2

Dangers particuliers d'exposition En cas de désagrégation thermique, dégagement possible de SO2, SO3 et de gaz nitreux.

Ne pas respirer les gaz qui se dégagent.

Equipement de protection Equipement de protection spécial: masque hermétique.

Indications complémentaires Autres indications: ne pas verser l'eau contaminée qui a servi à éteindre le feu, dans les cours d'eau ou les canalisations.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentiel

Précaution individuelles: En cas de formation de poussière utiliser un masque à poussière et une lunettes de protection.

chimiques.

Précaution pour la protection

de l' environement:

Autres indications: ne pas verser dans les cours d'eau ou les canalisations.

Nettoyage: ramasser et éliminer (voir point. 13).

7. Manipulation et stockage

Précaution à prendre pour une

Manipulation: aucune mesure particulière à prendre en cas de manipulation correcte.

manipulation sans danger:

Garder dans l' emballage original.

Respecter les mises-en-garde de l' étiquette.

Conditions d' un stockage sûr:

Conserver au sec, bien fermé le récipient.

Tenir à l'écart de la chaleur et des matières combustibles.

Eviter le contact avec des éléments corrodants.

Classe de stockage: Classe de stockage: 13

Indication: Garder dans I' emballage original.

Utilisation finale spécifique: Engrais (voir la section 1.)

8. Contrôle de l' exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle: Poussière (OEL): Poussière totale MAK: 10 mg/m3

Substance spécifique: Non pertinent (poussière totale)

Lors d'une utilisation normale et conforme aux indications du produits, aucunes

Contrôles de l'exposition: mesures particulières n'est nécessaire. Il faut toutefois respecter les prescriptions

nationales en vigueur concernant l'épandage d'engrais

Mesures générales de protection: observer les mesures habituelles de protection relatives à manipulation de produits

chimiques.

Limites d' exposition: Non pertinent Process proposer de monitoring: Non pertinent

Etabli:	15.08.2013	Imprime le:	15.08.13
Produit:	Engrais solide	Code:	1058

Mesures de protection

Protection respiratoire:

individuelle:

En cas de formation de poussière utiliser un masque à poussière Typ P2 (EU EN 143).

Protection des mains:

GmbH, D-36124 Eichenzell).

Protection des yeux:

En cas de formation de poussière utiliser une lunettes de protection intégrale.

Limites et côntroles d'exposition

à la protection de l' environnement

Lors d'une utilisation normale et conforme aux indications du produits, aucunes mesures particulières n'est nécessaire. Il faut toutefois respecter les prescriptions

nationales en vigueur concernant l'épandage d'engrais

Pas de recommandations précises.

9. Propriétés physiques et chimiques

Proprietétés génélales

Forme: Couleur: granulé gris / jaune

Informations relatives à la santé, Solubilité dans l' eau:

contient des particules solubles dans l'eau.

à la sécuritté et à l'environne-

pH:

6.0 - 7.5

Mass volumique apparente: 600 -800 g/l Densité:

Non pertinent

Inflammabilité:

Se décompose à la chaleur à partir de 260°C env.

Propriétés d' oxydation:

Le produit soi même est non inflamable

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:

ment:

Si un feu se déclare à proximité: SO2, SO3 et des gaz nitreux peuvent se dégager.

Sous l'influence de produits alcalins, dégagement d'ammoniac.

Effet corrosif au métal.

Stabilité chimique: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions

dangereuses:

dangereuses:

La produit est chimiquement stable sous des conditions ambiantes standard.

Conditions à éviter:

Température et humidité élevée

Ne pas mettre en contact avec des acides ou des bases concentrés.

Produits de décomposition

Si un feu se déclare à proximité: SO2, SO3, de l'ammoniac et des gaz nitreux peuvent se dégager.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aigue par voie orale:

Toxicité aiguë: LD50/oral/ rats: >2000 mg/kg

Irritation cutanée:

Légère irritation possible.

Corrosion cutanée:

Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Sensibilisierung:

En vertu des données et expériences à disposition aucun classement n'est disponible(méthode conventionnelle)

Effet cancérogènites: Effet génotoxiques: Toxicté pour la reproduction: Non testé. Pas de données disponibles.

Aucune action ou danger particulier connus. Aucune action ou danger particulier connus.

Etabli:	15.08.2013	Imprime le:	15.08.13
Produit:	Engrais solide	Code:	1058

12. Informations écologiques

Ecotoxicité (substances pures): Sulfate d'ammonium CL50 poisson (48 h): 365 mg/l; CE50 Crustacés (48 h): 59 mg/l

Sulfate de potassium CL50 poisson (96 h): 1530 mg/l; CE50 Crustacés (48 h): 720 mg/l Chlorure de potassium CL50 poisson (96 h): 920 mg/l; CE50 Crustacés (48 h): 825 mg/l

Ammonium

dihydrogénophosphate
Urée

CL50 poisson (96 h): 155 mg/l

CL50 poisson (96 h): > 6810 mg/l

Classe danger pour l'eau: CDE 1 (faible danger pour les eaux).

Persistance et dégradabilité: Non demandé.

Potentiel de bioaccumulation: Non demandé.

Mobilité dans le sol: Éléments solubles dans l'eau ou de dégradation peuvent être lavés dans les eaux souterraines.

Résultats des évaluation PBT Pas d' inf

et vPvB

Toxicité aquatique:

Pas d' information disponible

Autres effets néfastes: Le produit peut provoquer l' eutrohisation des eaux.

13. Considérations relatives à l'élimination

Emballage: Emballage: Peut être évacué aussi avec les déchets urbains.

Utiliser le solde d'engrais selon les normes de dosage et d'utilisation.Les déchets doivent être éliminés conformemément Produit: à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et au réglementations nationales en vi geur. Laisser les produits dans les

conteneurs d' origine.

Voir www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des

conteneurs ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID):

Proper shipping name: Mélange

Classification: Ne constitue pas une marchandise à risque au sens de l'Ordonnance sur les transports ADR / SDR.

Transporte maritime (IMPG)

Proper shipping name: Mélange

Classification: Non classé pour le transport

Transport aérien (IATA-DGR):

Proper shipping name: Mélange

Classification: Non classé pour le transport

Symbole (Transport)

Ne constitue pas une marchandise à risque au sens de l'Ordonnance sur les transports ADR / SDR.

15. Informations réglementaites

Désignation: Désignation selon les directives CE: pas de désignation obligatoire.

Réglementation nationale

Suisse: Directives nationales (CH); ORRChim Annexe 2.6; Ochim et OPAM (voir Pt. 7)

Classe danger pour l'eau: CEA: PN3 / R-phrase: R52 / RFA / WGK (D/CH): 1 (falibe mise en danger de l'eau)

Classe de stockage VCI (RFA).

Etabli:	15.08.2013	Imprime le:	15.08.13
Produit:	Engrais solide	Code:	1058
EIII			

1	6.	Autr	es	don	nées

Libellé des phrases H de Pt 3 : Aucune phrases-H mentionnées au Pt. 3

Libellé des phrases R de Pt. 3 :

Aucune phrases-R mentionnées au Pt. 3

Sources:

Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail.

SUVA.ch, Directive relative aux valeurs limites d'expositions au poste de travail.

GESTIS, système d' information des dangers des caisses mutuelles d' assurance accident de l' industrie et du commerce.

TRGS (Règles techniques sur les substances dangereus)

Les indications mentionnées ci-dessus sont données en l'état actuel de nos connaissances et ne garantissent pas les propriétés du produit.

L'utilisateur du produit est tenu de respecter les lois et dispositions existantes.